

Burundi : La CENI nomme ses représentants dans les 17 provinces du pays

PANA, 02 octobre 2014 Bujumbura, Burundi - La Commission Électorale nationale indépendante du Burundi (CENI) a publié mercredi une liste de ses 162 représentants dans les 17 provinces du pays qui seront chargés de superviser le déroulement des élections générales de l'année 2015, a constaté la PANA. Les membres des Commissions provinciales indépendantes ont été choisis sur proposition des responsables des partis politiques, des confessions religieuses et des organisations de la société civile, dans le strict respect des équilibres ethniques et de genre.

L'étape suivante sera la mise en place des membres des Commissions électorales communales indépendantes (CEC) dans les 129 communes du pays. Le calendrier des élections générales de 2015 prévoit le choix des députés et des maires le 26 mai, celui du président de la République, le 26 juin pour le premier tour et éventuellement le 27 juillet pour le second tour. Les conseillers de collines et de quartiers, qui sont les plus petites entités administratives au Burundi, seront élus le 24 août 2015. Le budget global des élections de l'année prochaine a été estimé par la CENI à millions de dollars américains dont plus de la moitié est attendue de l'extérieur du pays.